Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 40 (1902)

Heft: 6

Artikel: A qui la parole ?

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-199213

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER Grand-Chène, 11, Lausanne.

Montreux, Ger 'ze, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc. Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR YAUDOIS, » LAUSANNE

Suisse: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50 ETRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abo nements de tent des der janvier, der avril, der juillet et der octobre.

adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 45 cent. — Suisse: 20 cent. Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

A qui la parole?

Voici donc les fèles du centenaire, de 1903, à l'ordre du jour.

Dejà, notre Conseil d'Etat, assisté d'une commission désignée à cet effet, a fixé les grandes lignes des réjouissances patriotiques auxquelles se prépare le peuple vaudois. Déjà notre poète Warnery, et nos musiciens Doret, Dénéréaz et Jaques sont à « la pioche », comme disent les étudiants. On nous promet merveilles, et tout nous porte à croire que nous ne serons pas décus.

Mais nos autorités et nos grands hommes ne peuvent tout faire. A côté de ces messieurs, il y a nous, le peuple; nous, de qui dépend au fond tout le succès de l'entreprise et qui ne demandons pas mieux que de mettre aussi la main à la pâte.

Le programme officiel. c'est bien beau, c'est le plat de résistance; mais ça ne suffit pas. Au programme populaire, beaucoup plus vaste et où l'originalité et la fantaisie se trouvent plus à leur aise, d'agrémenter le menu.

Allons-nous attendre au 13 avril 1903, pour examiner ce que nous voulons faire? Non, n'est-ce pas. Il est bon d'ètre Vaudois, mais, quand mème, il ne faut pas l'ètre trop. Ce n'est pas toujours le cas de dire: « Y faudra voir! On a bien le temps! »

Nous avons tout le temps de faire bien, mais l'heure est venue de nous entendre.

Il n'est pas une seule de nos villes, un seul de nos villages et de nos hameaux, même d'entre les plus petits; il n'est pas une Vaudoise, ni un Vaudois, du plus haut placé au plus modeste, qui ne se promette de célébrer dignement et à sa manière l'heureuse commémoration de notre entrée dans la Confédération. Et les Vaudois dào défrou! Eux aussi, qu'ils soient dans le royaume des tigres et des serpents à sonnettes ou dans celui des phoques et des ours blancs, ils comptent bien s'associer à notre allégresse et planter le drapeau vert et blanc sur tous les coins du globe.

En 1903, à nous la terre et tout ce qu'elle contient!

Ces manifestations locales et individuelles ne seront certainement pas les moins intéressantes. Ici, chacun a son mot à dire. Toutes les initiatives, toutes les idées, les plus originales, particulièrement — efforçons nous de sortir autant que possible des choses vues — seront les bienvenues, et leur libre échange aura peut-ètre pour résultat l'organisation de réjouissances publiques, communes dans leur inspiration, mais, dans leurs manifestations, aussi variées que les différentes contrées qui forment le Pays de Vaud. Le programme populaire sera le digne pendant du programme officiel.

Ah! oui, notre canton n'est-il pas privilégié? N'a-t-il pas un peu de tout? Il a les Alp s et le Jura; il a le plateau; il a les lacs. Le raisin murit sur nos coteaux; les orangers et les magnolias fleurissent sur nos rivages; les blés dorent nos champs, et dans nos montagnes,

les hauts sapins, fils du Nord, dressent leurs cimes élancées.

Le canton de Vaud! mais, c'est le monde en miniature!

Et puisque noblesse oblige, n'attendons pas au dernier moment pour nous préparer aux grands évènements vers lesquels nous voguons à pleines voiles. Car, il n'y a pas à dire, en cette année 1902, la barque vaudoise a le cap sur le 14 avril 1903.

Eh bien, le Conteur serait heureux, très heureux d'être la tribune — modeste sans doute — où viendront librement se manifester les aspirations, les idées, les projets que fera naître, en foule, la perspective des fêles du centenaire. Mais, le Conteur est petit et il ne peut, on le comprendra, consacrer toutes ses colonnes à ce seul objet. Chacun voudra donc bien se restreindre et, autant que possible, s'abstenir de certains développements, souvent très intéressants, mais auxquels notre journal ne pourrait offeir l'hospitalité.

Les questions posées sont :

1º a) De quelle façon aimer ez-vous voir les fèles du centenaire célébrées dans voire localité, en tenant compte des mœurs et des coutumes locales? — b) Décoration des rucs et des maisons?

2º Y aurait-il lieu d'organiser certaines réjouissances uniformes pour tout le canton, indépendamment des réjouissances particulières à chaque localité?

3º De quelle façon ces réjouissances uniformes pourraient-elles être organisées et à qui incomberait le soin d'en prendre l'initiative?

Il va sans dire qu'il ne s'agit que des réjouissances populaires, c'est-à-dire dont l'organisation est affaire des citoyens. Aux autorités, naturellement, le soin des réjouissances officielles.

La discussion est ouverte. A qui la parole ?

Louis Ruchonnet.

C'est, on le sait, le statuaire Lanz, l'auteur de la statue de Pestalozzi, à Yverdon, et de celle du général Dufour, à Genève, qui a été chargé de l'exécution du monument à élever à la mémoire de Louis Ruchonnet. Après bien des tâtonnements, l'artiste a terminé une maquette qui satisfait pleinement et les membres du comité du monument et les amis intimes du « Grand Louis ». Exposé dans une salle de la maison où se trouvait le département de l'Instruction publique et des Cultes à l'époque où Ruchonnet le dirigeait, le projet de M. Lanz a eu la visite de nombreuses personnes curieuses de voir comment le statuaire s'était tiré d'affaire. Elles ont pu se rendre compte qu'il a vaincu le plus heureusement du monde les difficultés d'une telle œuvre. Bien que la longue et mince taille du modèle fût un sérieux écueil, M. Lanz n'a pas hésité à représenter Ruchonnet debout, au moment où il va prononcer un de ces di-cours qui réussissaient à imposer le silence aux assemblées les plus bruvantes.

On ne verra pas sur le nez de la statue le lorgnon que portait toujours Louis Ruchonnet et qui figure sur ses portraits. Il parait que l'art de la sculpture n'admet pas encore le pince-nez, non plus que le monocle ou les besicles. Passe encore pour des statuettes de salon, disent les artistes, mais pour des monuments destinés à orner des places publiques, ce serait de mauvais goût! Pour nous, nous avouons ne pas saisir ce qu'il y aurait de choquant à mettre des lunettes à une statue, du moment qu'on l'habille à la moderne. Mais ce point n'a pas dû échapper au comité, non plus qu'à l'artiste, et si le lorgnon a été supprimé, c'est sans doute après mûres réflexions.

En admirant l'œuvre si animée et si ressemblante de M. Lanz, nombre d'anecdotes où Louis Ruchonnet joue le principal rôle nous sont revenues à la mémoire. En voici deux ou trois qui sont peut être moins connues que d'autres:

200

C'était à Echallens. Louis Ruchonnet était venu plaider une cause. Avant l'ouverture des débats, il se trouvait sous les marronniers du Château, en compagnie des membres du tribunal.

En ce moment, un pauvre vieux cheval essayait vainement de monter sur la place une voiture de saltimbanques. Ni les cris, ni les coups n'y faisaient rien: la roulotte ne bougeait pas. Ce que voyant, le futur président de la Confération: « Voyons, Messieurs, dit il en se tournant vers les juges ébahis, un coup d'épaule pour cette pauvre bête! » Puis, joignant l'action à la parole, le voilà qui s'arcboute contre la carriole, sans souci de son frac, dont les pans trainaient dains la poussière. Le tribunal au grand complet suit le mouvement, et en un instant la pesante machine est hissée sur la terrasse. Chacun de rire en s'époussetant.

Tout confus, et ne sachant comment témoigner sa gratitude à une compagnie aussi distinguée, le saltimbanque finit par inviter tout le monde à sa première du soir.

 J'y serai, dit en riant Ruchonnet, à condition que je gagne mon procès.

Au temps où il était conseiller national, Louis Ruchonnet, sortant d'une séance, rencontre, sur les marches du Palais fédéral, Alfred Escher, le chef du groupe dit des barons de chemins de fer. Ils résolurent de discuter en tête à tête la question du jour: le Gothard. Dans ce but, ils entrèrent au café Roth, rue de la Préfecture. Sans consulter son collègue, M. Escher commanda ure bouteille de Champagne et deux verres. Ruchonnet, lui, dit au garçon: « Une bouteille d'Yvorne et un verre! »

— Quelle mouche vous a piqué, Monsieur Ruchonnet? demanda M. Escher, très surpris.

— Ce n'est pas une mouche qui m'a piqué, mais le besoin de conserver nos positions respectives. Vous, Monsieur Escher, avec du Champagne, vous êtes dans votre élément, et moi, avec du vin vaudois, je suis dans le mien.